REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 19 février 2024
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la santé et des mobilités

Inauguration et mise en service de la route des Nations

Le nouvel axe fort et structurant du canton et du Grand Genève sera inauguré les 22, 23 et 24 mars, en présence notamment du conseiller fédéral Albert Rösti. La population est conviée à découvrir cette nouvelle infrastructure d'envergure et son impact positif sur les mobilités de l'ensemble de la région et en particulier pour les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy.

D'une longueur totale de 1,2 kilomètre, dont 80% en sous-terrain, la route des Nations relie l'autoroute au quartier des organisations internationales et est étroitement liée à la jonction autoroutière du Grand-Saconnex réalisée par la Confédération. Sa mise en service sera réalisée dans la nuit du 24 au 25 mars 2024.

Cette nouvelle infrastructure va permettre de réduire le trafic de transit sur les communes du Grand-Saconnex et de Pregny-Chambésy, de développer l'offre en transports collectifs – en particulier avec la diminution du temps de parcours pour la ligne 61 qui empruntera la route des Nations, puis l'extension du tramway en direction du Grand-Saconnex puis de Ferney-Voltaire –, et d'optimiser et sécuriser les conditions de circulation pour les mobilités actives.

Une infrastructure de génie civil d'envergure

Sa réalisation a nécessité 76 mois de travaux, effectués par une soixantaine d'ouvriers. Pas moins de de 40 mois ont été nécessaires pour les travaux de creuse de la calotte et notamment le percement du tube de près d'un demi-kilomètre creusé entre 7 et 19 mètres de profondeur. Une partie des matériaux excavés a été revalorisée directement sur le projet.

Premières études en 1985

Les premières études réalisées par l'Etat pour trouver des solutions afin que le trafic individuel motorisé puisse éviter de transiter par le Grand-Saconnex ont été lancées en 1985.

Le Grand Conseil a ensuite voté en 2011 la Loi H 1 70 qui comprend un investissement global de 320,63 millions de francs, dont 171 millions pour la route des Nations. Après les différentes mises à l'enquête publique du projet et l'autorisation de construire, les travaux ont débuté en septembre 2017.

Programme des festivités

L'inauguration officielle aura lieu vendredi 22 mars en présence de M. Albert Rösti, Conseiller

fédéral, de M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat et des autorités communales de la Ville de Genève, de la Ville du Grand-Saconnex, de la commune de Pregny-Chambésy et de la commune de Bellevue.

Afin d'informer les habitantes et habitants des communes limitrophes, des séances publiques d'information sont organisées à Ferney-Voltaire, au Grand-Saconnex et à Pregny-Chambésy.

La première occasion pour la population de venir découvrir, de manière inédite, la route des Nations sera lors de la Roller Disco Party organisée par le festival Antigel vendredi 22 mars entre 18h00 et 22h00. Samedi 23 et dimanche 24 mars, des visites guidées de l'ouvrage seront réalisées entre 10h00 et 17h00, ainsi que de nombreuses autres animations.

Toutes les informations sur le programme de l'événement sont disponibles sur le site Internet routedesnations.ge.ch

Pour tout complément d'information: M. Sébastien Deshusses, responsable de la communication, offices cantonaux des transports et du génie civil, T. 078 623 54 65.